

## COMPTE RENDU

### VILLE D'AUBY DEPARTEMENT DU NORD Registre des délibérations du Conseil Municipal

#### Séance ordinaire du 17 juin 2020

L'an deux mille vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal, convoqué le dix juin, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des sports Joliot Curie, sous la présidence de Monsieur Christophe CHARLES, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

#### **Etaient présents :**

Christophe CHARLES, VALEMBOIS Franck, FACQ Marie-Josée, SINI Abdelmalik, DESMONS Mathilde, SZYMANEK Didier, VALLIN Lydie, CZECH Bernard, LEMAITRE Georges, PLOUVIN Arlette, PLATEAU Françoise, MARLAIRE Monique, VALIN Yves, DESPREZ Corinne, NOUI Brahim, LORTHIOS Dorothée, THOREZ Sandrine, LOURDAUX Christophe, DUBOIS Chantal, LASNEAU Séverine, CARLIER Rudy, JOVENET Laurent, BOUTECHICHE Djamel, DUJARDIN Michel, SALVINO Marie Pascale, LESAGE Jean Pierre, KACZMAREK Freddy, BARTKOWIAK Annick, FIEUW Carine,

**Monsieur VALEMBOIS Franck a été désigné secrétaire de séance**

#### **POINTS PRESENTES PAR MONSIEUR LE MAIRE**

1. Désignation des conseillers délégués

M. Georges LEMAITRE pour la commission des sports  
M. Djamel BOUTECHICHE pour la commission à la vie des quartiers  
M. Rudy CARLIER aux aînés et aux festivités  
M. Brahim NOUI aux travaux et à l'accessibilité

**23 pour la majorité / 6 abstentions pour l'opposition ADOPTE**

2. Délégation du conseil municipal au maire en application de l'article L2122-

22 du code général des collectivités territoriales

**Adopté à l'unanimité**

3. Attribution des délégations en application de l'article L2122-22 3° du Code

Général des Collectivités Territoriales – Pouvoir du Maire en matière d'emprunt

**23 pour la majorité / 6 contre pour l'opposition ADOPTE**

4. Création et constitution des commissions municipales facultatives

Commission 1 : Sécurité / Service à la population  
Commission 2 : Logement / Vie associative  
Commission 3 : Jeunesse  
Commission 4 : Affaires sociales et familiales et aux personnes en situation de handicap  
Commission 5 : Urbanisation/Numérique/Transition énergétique  
Commission 6 : Ecoles/Culture/Echanges  
Commission 7 : Finance/Développement économique/Commerce/Artisanat  
Commission 8 : Sport  
Commission 9 : Vie de quartier  
Commission 10 : Aînés/Festivités  
Commission 11 : Travaux/Accessibilité

**23 pour la majorité / 6 abstentions pour l'opposition      ADOPTE**

5. Désignation des membres des commissions municipales facultatives

Commission 1 : Franck VALEMBOSIS/ Mathilde DESMONS/ Yves VALIN  
Dorothee LORTHIOS/SandrineTHOREZ/Laurent JOVENET/Carine FIEUW

Commission 2 : Mathilde DESMONS/ Franck VALEMBOSIS/ Marie-José FACQ/ Djamel BOUTECHICHE/ Rudy CARLIER/ Arlette PLOUVIN/ Annick BARTKOWIAK

Commission 3 : Abdelmalik SINI/ Georges LEMAITRE/ Djamel BOUTECHICHE/ Brahim NOUI/ Sandrine THOREZ/ Laurent JOVENET/ Michel DUJARDIN

Commission 4 : Marie-Josée FACQ/ Arlette PLOUVIN/ Monique MARLAIRE/ Sandrine THOREZ/ Chantal DUBOIS/ Séverine LASNEAU/ Marie-Pascale SALVINO

Commission 5 : Didier SZYMANEK/ Lydie VALLIN/ Bernard CZECH/ Brahim NOUI/ Françoise PLATEAU/ Laurent JOVENET/ Freddy KACZMAREK

Commission 6 : Lydie VALLIN/ Abdelmalik SINI/ Didier SZYMANEK/ Bernard CZECH/ Monique MARLAIRE/ Dorothee LORTHIOS

Commission 7 : Bernard CZECH/ Marie-Josée FACQ/ Didier SZYMANEK/ Françoise PLATEAU/ Dorothee LORTHIOS/ Séverine LASNEAU/ Freddy KACZMAREK

Commission 8 : Georges LEMAITRE/ Didier SZYMANEK/ Djamel BOUTECHICHE/ Yves VALIN/ Christophe LOURDAUX/ Chantal DUBOIS/ Michel DUJARDIN

Commission 9 : Djamel BOUTECHICHE/ Abdelmalik SINI/ Rudy CARLIER/ Arlette PLOUVIN/ Yves VALIN/ Corinne DESPREZ/ Marie-Pascale SALVINO

Commission 10 : Rudy CARLIER/ Arlette PLOUVIN/ Monique MARLAIRE/ Corinne DEPRESZ/Christophe LOURDAUX/ Séverine LASNEAU/Annick BARTKOWIAK

Commission 11 : Brahim NOUI/ Franck VALEBOIS/ Marie-José FACQ /  
Didier SZYMANEK/ Lydie VALLIN/ Laurent JOVENET/ Jean-Pierre LESAGE

**Adopté à l'unanimité**

6. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Titulaires : au poste de Présidente : Mathilde DESMONS/ Bernard CZECH /  
Georges LEMAITRE/ Dorothée LORTHIOS / Michel DUJARDIN / Yves VALIN  
Suppléants : Didier SZYMANEK/ Abdelmalik SINI / Corinne DEPREZ /  
Sandrine THOREZ / Marie-Pascale SALVINO

**Adopté à l'unanimité**

7. Désignation des membres de la commission M.A.P.A

Titulaires : au poste de Présidente : Mathilde DESMONS/ Bernard CZECH /  
Georges LEMAITRE/ Dorothée LORTHIOS / Michel DUJARDIN / Yves VALIN  
Suppléants : Didier SZYMANEK/ Abdelmalik SINI / Corinne DEPREZ /  
Sandrine THOREZ / Marie-Pascale SALVINO

**Adopté à l'unanimité**

8. Désignation des représentants au sein de la commission communale  
d'accessibilité pour les personnes handicapées

Titulaires : Abdelmalik SINI / Marie-Josée FACQ

Suppléants : Christophe LOURDAUX / Chantal DUBOIS

**23 voix pour la majorité / 6 abstentions pour l'opposition ADOPTE**

9. Proposition de la liste des commissaires composant la commission  
communale des impôts directs

**ADOPTE**

10. Désignation des représentants de la commune au sein des organismes  
communaux et extérieurs :

10)- 1 : SIDEN/SIAN : Titulaire C. CHARLES 23 voix / M. DUJARDIN 6 voix  
**ADOPTE**

10)- 2 : SICAEI : Titulaires : Abdelmalik SINI-Marie Josée FACQ /  
Suppléants Majorité : Christophe LOURDAUX-Chantal DUBOIS

Suppléants Opposition : Freddy KACZMAREK-Jean Pierre LESAGE

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

10)- 3 : PIC (Projet d'Initiative Citoyenne) Titulaires : Djamel BOUTECHICHE-  
Rudy CARLIER

**23 voix pour la majorité / 6 abstentions pour l'opposition ADOPTE**

10)- 4 : RENCONTRE ET LOISIRS : Titulaire : Abdelmalik SINI **23 voix**  
**pour la majorité / 6 abstentions pour l'opposition ADOPTE**

10)- 5 : CENTRE SOCIAL : Abdelmalik SINI-Marie José FACQ

**23 voix pour la majorité / 6 abstentions pour l'opposition ADOPTE**

10)- 6 : LYCEE AMBROISE CROIZAT : Titulaires : Lydie VALLIN-Dorothee LORTHIOS / Suppléants : Mathilde DESMONS-Georges LEMAITRE  
Opposition : Carine FIEUW-Marie Pascale SALVINO

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

10)-7 : COLLEGE VICTOR HUGO Titulaires : Lydie VALLIN-Dorothee LORTHIOS-Didier SZYMANEK Suppléants : Yves VALIN-Bernard CZECH-Abdelmalik SINI Opposition : Carine FIEUW-Marie Pascale SALVINO

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

10)-8 : ECOLE J. GUESDE Titulaire : Didier SZYMANEK Suppléant : Lydie VALLIN / Opposition : Carine FIEUW

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

10)-9 : ECOLE G. PHILIPPE Titulaire : Abdelmalik SINI – Suppléant : Djamel BOUTECHICHE / Opposition : Carine FIEUW-Marie Pascale SALVINO

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

10)-10 : ECOLE BRASSENS/PREVERT Titulaire : Lydie VALLIN Suppléant : Yves VALIN / Opposition : Carine FIEUW-Marie Pascale SALVINO

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

10)-11 : ECOLE MARCEL PAGNOL Titulaire : Rudy CARLIER Suppléant : Séverine LASNEAU / Opposition : Carine FIEUW-Marie Pascale SALVINO

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

10)-12 : ASSOCIATION DES COMMUNES MINIERES DU NORD-PAS DE CALAIS (ACOM) Titulaire : Bernard CZECH Suppléant : Mathilde DESMONS  
Opposition titulaire : Freddy KACZMAREK Suppléant : Jean-Pierre LESAGE

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

10)-13 : MISSION LOCALE DU DOUAISIS Titulaire : Brahim NOUI Suppléant : Djamel BOUTECHICHE / Titulaire opposition : Annick BARTKOWIAK – Suppléant opposition : Carine FIEUW

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

10)-14 : COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE (CLIS) UMICORE NYRSTAR : Pour le groupe majoritaire : Franck VALEMBOIS - Pour le groupe de l'opposition : Jean Pierre LESAGE

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

10)-15 : DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE : Titulaire pour le groupe majoritaire : Franck VALEMBOIS / Pour le groupe de l'opposition : Jean-Pierre LESAGE

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

11. Désignation d'un grand électeur appelé à constituer le collège d'arrondissement de Douai pour la compétence, « Défense extérieure contre l'incendie »

Majorité : Christophe CHARLES / Opposition : Michel DUJARDIN

**23 voix pour la majorité / 6 voix pour l'opposition ADOPTE**

12. Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du C.C.A.S

13. Appel à candidature – membres nommés du conseil d'administration du C.C.A.S : (8 membres élus par le Conseil Municipal)

Christophe CHARLES

Marie-José FACQ

Arlette PLOUVIN

Monique MARLAIRE

Sandrine THOREZ

Chantal DUBOIS

Séverine LASNEAU

Opposition : Michel DUJARDIN / Marie-Pascale SALVINO

14. Élection des membres du conseil d'administration du C.C.A.S

**Adopté à l'unanimité**

15. Modification du règlement intérieur : **Point reporté au prochain Conseil**

### **Municipal**

16. Fixation et répartitions des indemnités de fonction des élus

**Adopté à l'unanimité**

17. Majoration des indemnités votées après répartition de l'enveloppe

**Adopté à l'unanimité**

18. Délibération sur les frais de représentation du Maire

**Adopté à l'unanimité**

19. Délibération portant attribution d'une indemnité de conseil au receveur municipal **Adopté à l'unanimité**

20. Versement prime Annuelle **Adopté à l'unanimité**

21. Point concernant la création d'un poste de directeur de cabinet  
6 votes contre / **Adopté**

22. Questions diverses

La création et la distribution d'un chéquier cadeau aux aînés de la ville d'Auby pour les plus de 63 ans. La sortie des aînés 2020, prévue fin mai, n'a pas pu avoir lieu en raison du Covid 19 ; c'est pourquoi, la ville souhaite offrir un chéquier cadeau d'un montant de 25€ maximum à chaque aîné âgé de 63 ans et plus et ainsi soutenir l'économie locale.

Ces chèques devront être utilisés chez les commerçants aubygeois, les cafés, restaurant, commerces, coiffeurs, esthétiques, fleuristes, pharmacies, paramédical, les garagistes, pièces de réparation etc...

Validité : 15 jours / chèquiers de 1€

### **Adopté à l'unanimité**

Le 23/06/2020

C. CHARLES,

MAIRE